

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 Mars 2002

L'Assemblée Générale de notre association s'est tenue au Dispensaire Hahnemann (Paris, XIIIe) de 9 h à 12h 15. Etaient présents 6 administrateurs sur 9 (le Docteur Jousset et Charles William étant excusés et Mme Paulette Guérin démissionnaire) ainsi que 3 adhérents. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 Avril 2001 présenté par Mme Isabelle Rossi-Sicard, Présidente, a été approuvé à l'unanimité, de même que le rapport moral de l'année 2001 portant sur les questions suivantes :

- Les démarches menées et à poursuivre pour développer la communication. Les conférences données à Vichy (Dr Alain Horvilleur) le 18 Octobre et à Bordeaux (Dr Jean-Louis Balagayrie) le 22 Novembre, ainsi que la tenue du stand de la PMH aux entretiens homéopathiques de Paris les 12 et 13 Octobre (Isabelle Rossi-Sicard, Michel Hug). La création d'un site internet, envisagée en 2001, est restée au stade du projet. Il faut maintenant passer à la phase de concrétisation. La mise en place des plaquettes de présentation de la PMH aussi explicites que possible dans les salles d'attente des médecins doit être maintenue. Mme Rossi-Sicard propose de solliciter une participation plus active des adhérents sous la forme de parrainages de personnes susceptibles d'être intéressées.
- La demande de reconnaissance d'utilité publique. Les démarches ont été effectuées auprès des Députés et Sénateurs afin qu'ils appuient cette démarche.
- La lourdeur de la tâche concernant la préparation de la « Lettre » trimestrielle, et la nécessité de répartir l'effort que cela suppose.

Le rapport financier présenté par Michel Hug, Trésorier a été approuvé à l'unanimité. Les questions d'actualité et des discussions autour de diverses propositions se sont ensuite engagées :

- Élargissement du Conseil d'Administration (qui peut comprendre jusqu'à 15 membres selon les statuts). Trois personnes postulent au titre d'administrateur : Mmes Catherine Berger, Véronique Brien et Régine Marie. Elles sont élues à l'unanimité. Une précision : l'A.G. de 2003 devra procéder au renouvellement de 1/3 des membres du Conseil d'Administration.
- En ce qui concerne la communication, la suggestion est faite de : proposer des articles à des revues telles que « Alternative-Santé l'Impatient », effectuer une recherche concernant les sites professionnels et ceux des patients s'intéressant à l'homéopathie, participer à des manifestations associatives en utilisant notre visuel de présentation (3 panneaux).
- Face aux pouvoirs publics, voir quels sont les liens possibles avec l' ECH (European Committee for Homeopathy).
- La préparation de la « Lettre » trimestrielle est confiée à Mme Marie-Claire Cazeneuve, Secrétaire de la PMH. Elle assurera la coordination de ce travail.

- Il a été demandé si la PMH ne pourrait pas assurer une permanence téléphonique pour donner satisfaction aux patients à la recherche de médecins homéopathes dans leur secteur géographique. La PMH n'a pas le droit d'orienter vers un praticien. Le seul conseil possible est de se reporter aux pages jaunes de l'annuaire téléphonique ou de s'adresser au Syndicat National des Médecins Homéopathes Français, 79 rue deTocqueville, 75017 Paris.

M-C Cazeneuve

Conseil d'Administration Elu à l'Assemblée Générale du 03 avril 2001

BERGER Catherine, BRIEN Véronique, CAZENEUVE Marie Claire, CHABANNE Jean Marie, DECK Liliane, HORVILLEUR Alain, HUG Michel, JOUSSET Claude, MARIE Régine, ROSSI-SICARD Isabelle et WILLIAM Charles.